



INTERCO VOSGES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les News de la semaine 31

SANTE AU TRAVAIL

Amiante, HAP, actinolite... autant de matériaux toxiques (ou nocifs) pour la santé que l'on peut détecter sur un chantier de voirie. Une fois le diagnostic établi, comment anticiper ces risques et éviter l'inhalation des fibres lors d'une intervention sur voirie ?

L'article 113 de la loi El Khomri du 21 juillet 2016 prévoit un repérage systématique de l'amiante lors des travaux routiers. La présence d'actinolite dans les granulats complique ce diagnostic. De même, les enrobés peuvent cacher des HAP (Hydrocarbures aromatiques cycliques. Composés organiques présents dans l'ensemble des milieux environnementaux et dont certains présentent une forte toxicité).

MALADIES PROFESSIONNELLES

Une maladie est dite professionnelle si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique ou biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle et si elle figure dans un des tableaux du régime général ou agricole de la Sécurité sociale.

Accéder aux tableaux des maladies professionnelles en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.inrs.fr/publications/bdd/mp.html>

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Trois vidéos réalisées par des élèves des lycées professionnels et des apprentis des CFA ont été primées par l'INRS.

Le 1er prix a été décerné au film « Mannequin battle : le défi prévention », réalisé par le CFA du BTP du Maine-et-Loire (Académie d'Angers) :

<https://youtu.be/zejQmR38YZw>

Le 2e prix a été attribué au film « J'ai mal à ma posture », par le lycée professionnel de Saint-Pierre-et-Miquelon (Académie de Caen) :

<https://youtu.be/Jj3IVEmfbc0>

Le 3e prix est allé à la réalisation « Security game APR » par le lycée Alain-Fournier, de Metz (Académie de Nancy) :

<http://dai.ly/x5hbtgx>

Le jury a remis un prix « Coup de cœur » au film « Harcèlement moral », par le CFA du BTP de Gironde (Académie de Bordeaux) :

<https://youtu.be/O5hHqn8m-iM>

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Des ressources en ligne pour lutter contre les RPS.

Né en 2012, le projet FABER est né d'un partenariat entre Brest Métropole, le CNFPT, le Centre de gestion du Finistère, l'Université de Brest et des collectivités représentatives du département. Il vise à prévenir les risques psychosociaux chez les encadrants de proximité travaillant dans les collectivités territoriales, comme au sein des équipes encadrées.

BURN-OUT

« Notre tranquillisant naturel n'est pas chimique, notre tranquillisant naturel, c'est se sentir en confiance ! » – Boris Cyrulnik

Dans une vidéo de 3 minutes, Boris Cyrulnik, neurologue et psychiatre, regrette que les conditions psychosociales actuelles ne permettent pas le plein épanouissement humain et qu'elles aient presque fait disparaître ce qui fait le lien social (les fêtes traditionnelles, l'affection qui naît dans des relations intimes notamment). Ce qu'on appelle burn-out apparaît alors comme une caractéristique de notre manière de vivre ensemble socialement aujourd'hui.

Pour voir la vidéo, cliquer sur le lien suivant : <https://youtu.be/fEwVOfxotYA>

CHANGER DE METIER ?

Beaucoup y pensent, combien le font ? Nous entendons parler de reconversion suite à un licenciement, vers l'artisanat avec reconversion et formation professionnelle grâce à une rupture conventionnelle, vers l'ouverture d'une boutique grâce à la prime de licenciement ou le départ à la campagne avec création de gîtes. Une enquête d'Odoxa intitulé « changer de métier ? La perception des français ? » a été réalisée sur un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus entre le 17 et 18 mai 2017.

Une majorité de français (85 % des sondés) trouve positif le changement de métier et 50 % l'ont déjà fait :

La reconversion professionnelle, quels que soit l'âge ou la catégorie professionnelle, est une bonne idée si elle n'est pas liée à une contrainte mais à une opportunité.

L'accès à la formation est vécue comme un frein à la mobilité : difficulté d'accès, 38 % pensent que le plus difficile est de trouver une bonne formation et 32 % évoquent le coût de la formation.

Changer de métier reste difficile pour 67 % des français. Ils pensent que les employeurs sont réticents à accueillir une personne qui voudrait se reconvertir.

Quels sont les métiers les plus plébiscités ?

Les métiers du numérique arrivent en tête pour 57 % des sondés et 85 % pensent que ce sont des vecteurs de croissance pour l'économie française :

Cette reconversion est jugée difficile et un Français sur deux ne se sent pas capable d'exercer dans le numérique avec des métiers perçus comme trop techniques.

Les jeunes (53 %) se considèrent comme les moins préparés à travailler dans les technologies et le web, même si 7 français sur 10 pensent que ce sont des métiers pour les jeunes et que les plus âgés (65 ans et plus) relativisent la technique (59 %).

L'artisanat apparaît comme un secteur porteur avec 32 % des sondés tentés par une reconversion dans les métiers manuels.

Les métiers commerciaux sont revendiqués à hauteur de 24 % et ceux liés au secteur financier à 19 %.

L'enseignement (8 %) et l'agriculture (6 %) sont très peu demandés.

RETRAITE

Le b.a-ba de la retraite dans la fonction publique territoriale.

Avec 1,4 million de cotisants soumis à des règles distinctes, le système de retraite dans la fonction publique territoriale peut s'avérer être un vrai casse-tête.

Plusieurs paramètres déterminent le moment où vous serez en mesure de quitter la fonction publique territoriale.

Voici les règles de base à connaître :

Âge minimum légal de départ

L'âge minimal légal de départ à la retraite est fixé à 62 ans. Les agents aux métiers « pénibles » voire « dangereux » regroupés au sein de ce que l'on appelle la catégorie « active » (sapeurs pompiers professionnels, policiers municipaux par exemple) peuvent, selon les cas, partir entre 55 et 57 ans. Quelle que soit la situation, il faut adresser sa demande de pension par écrit à l'employeur au plus tard six mois avant la date souhaitée d'admission à la retraite.

Durée de service

La durée de service minimale pour ouvrir droit à une retraite de la fonction publique (aussi appelée « clause de stage ») est passée au 1er janvier 2011 de 15 ans à 2 ans (loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010).

Attention : les périodes travaillées en tant qu'auxiliaire et les périodes de services accomplies à temps partiel avant la titularisation ne sont plus prises en compte pour apprécier la durée de service minimale des agents titularisés, depuis le 1er janvier 2013.

Durée d'assurance

Pour bénéficier d'une pension à « taux plein », les fonctionnaires doivent également avoir cotisé durant une certaine « durée d'assurance ». Elle est, pour les agents publics comme les salariés du privé, de 160 à 172 trimestres selon l'année de naissance.

Taux de cotisation

Le taux de cotisation salariale, qui s'élevait avant 2011 à 7,85 %, s'aligne progressivement sur celui du privé. En 2017, il s'élève à 10,29 %. Il augmentera progressivement pour atteindre 11,10 % en 2020.

LECTURE

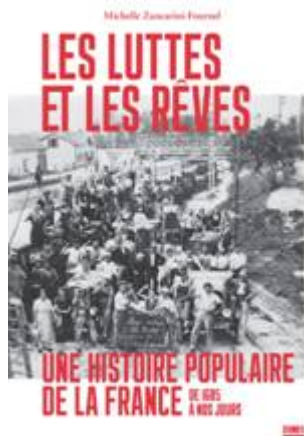
Une suggestion de lecture pour vos vacances :

« Les luttes et les rêves » Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours.

De Michelle Zancarini-Fournel (éditions Zones).

C'est une histoire de France comme on ne la raconte jamais, surtout sur une période aussi longue.

Michelle Zancarini-Fournel, professeure émérite à Lyon I et spécialiste d'histoire sociale, a effectué un impressionnant et remarquable travail pour raconter les mobilisations de la France d'en bas (ouvriers, paysans, femmes, colonisés, etc.) de l'ancien régime à 2005.



Frédéric LEONET
Membre de la commission exécutive
Webmaster
Animateur de formations fédérales
07 82 26 68 56

www.cfdtintercovosges.fr

Solidarité Émancipation
Indépendance **Autonomie**
Démocratie

